

SANTÉ

Une mutuelle communale
pour les Villeneuvois
p.5

PATRIMOINE

Église Sainte-Catherine
La restauration se poursuit
p.7

MOBILITÉS

Votre Karos est arrivé
Covoiturons !
p.8

NATURE EN VILLE P.6

FORÊT URBAINE ET VÉGÉTALISATION

ICI, ON RESPIRE !



**Bulletin
municipal**
Février 2026

n°28



CIEUTAT

IL ÉTAIT UN PETIT JARDIN

MUTATION Le quartier des Cieutat a franchi une étape visible : le jardin urbain est achevé et offre déjà une belle respiration verte. Un premier pas vers une métamorphose urbaine.

La transformation du quartier des Cieutat n'est plus une projection : elle se lit désormais dans le paysage. Sur l'emplacement libéré des anciens immeubles du 32 rue du Général-Gouget et du 37 rue Arnaud-Daubasse, le jardin qui longe la rue Trinchant est aujourd'hui totalement achevé. Après la démolition d'un second bâtiment insalubre, les entreprises se sont succédé pour terrasser, poser les pavés clairs, mettre en place les plantations puis installer pergolas et persiennes en accord avec les Bâtiments de France, dans le but d'inscrire l'évolution du bâti tout en respectant l'histoire de la bastide. L'engazonnement, l'éclairage et le dispositif de vidéoprotection ont été réalisés en janvier.

Les souhaits formulés par les Villeneuvois lors des concertations ont été entendus : un espace ouvert, apaisé, largement dégagé sur le ciel, qui apporte déjà une véritable respiration visuelle à ce secteur à l'habitat concentré. Arbres et arbustes, gazon, bancs et fontaine composent désormais un îlot de fraîcheur, au cadre apaisant, propice à la détente, sur une superficie de 260 m².

Pensé comme un espace de nature urbaine, le jardin offrira son ombrage aux beaux jours, participant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique en centre-ville. Petit bonus écologique : des nichoirs à chauves-souris ont été intégrés au projet. Entièrement insectivores, elles contribueront naturellement à réguler les moustiques durant l'été.

Mais la dynamique engagée ne s'arrête pas là. Un nouveau chantier démarrera en avril : la démolition de trois immeubles vacants, sans valeur patrimoniale et dans un état nécessitant de lourds travaux, rue du Général-Gouget. Le site libéré servira de base de vie pour le chantier de rénovation de trois maisons de ville et la création de logements sociaux de qualité à proximité, avant de devenir un parc à jeux de 250 m² à destination des familles, face à la cour du Tribunal. Porté par l'Agglomération du Grand Villeneuvois et la Ville de Villeneuve-sur-Lot, ce projet piloté par la SEM 47 et le Pôle urbanisme, illustre concrètement la stratégie de revitalisation engagée par la commune.

Sur 260 m² libérés, le quartier s'ouvre à nouveau sur le ciel et à la nature.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

POINT SUR LES TRAVAUX

ÉQUIPEMENTS Plusieurs équipements sportifs de la commune font actuellement l'objet de travaux ou d'aménagements. Ces opérations visent à améliorer les conditions de pratique, d'accueil et de sécurité pour les usagers et les associations.

» Un skatepark bientôt inauguré

Le chantier du skatepark a fortement progressé ces dernières semaines et entre dans sa phase finale. Les différentes étapes se sont déroulées dans de bonnes conditions, permettant une avancée rapide et conforme au calendrier prévu.

La réalisation de cet équipement est portée par une équipe de professionnels passionnés, spécialisés dans la conception et la construction de skateparks. Leur expertise et leur connaissance des pratiques ont permis de créer un espace pensé pour les riders, alliant technicité, qualité des aménagements et intégration paysagère.



» Amélioration des équipements du Studio



Situé en cœur de ville, rue du Docteur Pierre-Derieux, le Studio est un équipement municipal de proximité utilisé par plusieurs associations sportives et culturelles ainsi que par les écoles et d'autres publics. En raison de la vétusté du bâtiment et de l'évolution des normes, un programme global de travaux est engagé afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'utilisation du site.

Les interventions portent notamment sur la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité PMR, la rénovation esthétique et énergétique, ainsi que l'adaptation des espaces aux besoins des utilisateurs. Les travaux de toiture ont été réalisés en 2025.

D'autres opérations sont programmées pour 2026 : traitement des infiltrations, réfection du chauffage, création de vestiaires, amélioration de l'isolation, remplacement des menuiseries extérieures, rénovation de la façade, agrandissement des espaces de stockage et restructuration de l'entrée du Studio.

» Des équipements sportifs modernisés et homologués à Eysses

La plaine de jeux d'Eysses, lieu incontournable du football amateur à Villeneuve-sur-Lot et largement fréquentée tout au long de l'année, connaît en ce début d'année plusieurs travaux d'amélioration de ses installations.

- La clôture des terrains, actuellement en cours, permettra de renforcer la sécurité des installations.
- Les vestiaires font l'objet d'une réfection complète afin d'améliorer le confort et la mise aux normes. Le chantier a débuté en février pour une durée d'environ deux mois.
- Enfin, la création d'un club-house en construction modulaire viendra compléter ces aménagements. Les travaux démarrent ce mois-ci (sauf aléa) pour une durée estimée à quatre mois, renforçant ainsi l'accueil et la convivialité du site.

Ces investissements s'inscrivent à la fois dans une démarche de modernisation du site et d'obtention de l'homologation fédérale nécessaire à l'accueil des compétitions jeunes et amateurs.



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

UN PLAN SANTÉ POUR RENFORCER L'OFFRE DE SOINS

ATTRACTIVITÉ L'accès aux soins n'est pas un sujet nouveau sur le Grand Villeneuvois. Avec l'adoption d'un plan santé structurant, l'Agglomération engage une nouvelle salve d'actions pour renforcer l'offre médicale de proximité et répondre aux besoins du territoire.

Lors du conseil communautaire de novembre dernier, les élus du Grand Villeneuvois ont validé un plan santé ambitieux, pensé comme une réponse concrète aux tensions qui touchent l'offre de soins locale. Le but est de créer un véritable choc d'attractivité médicale pour répondre aux besoins des habitants et préparer l'avenir du territoire.

Décliné autour de plusieurs axes, ce plan vise à consolider l'existant tout en créant les conditions favorables à l'installation et à la formation de nouveaux professionnels de santé.

Parmi les actions prioritaires engagées, deux projets illustrent notamment cette dynamique.

Le premier est l'extension de la maison de santé pluriprofessionnelle des Haras. L'objectif est d'y créer huit nouveaux cabinets, afin d'optimiser l'organisation des soins au sein de la maison de santé des Haras. L'extension prendra place dans l'ancien espace d'équithérapie, à l'arrière du bâtiment, sur une surface de 366 m².

Indispensable pour accompagner l'arrivée de nouveaux professionnels, notamment des médecins juniors, le projet est estimé à 624 000 euros. Des subventions de l'État, à hauteur de 40 %, et du Conseil départemental, à hauteur de 12 %, ont été sollicitées.



Huit cabinets médicaux seront créés dans l'écurie n°2.



L'extension des Fontaines de Gajac permettra d'installer treize chambres.

Le second axe porte sur la création d'un internat pour les médecins juniors. Là encore, une action qui s'inscrit dans un travail engagé de longue date par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS Visiosanté47).

Depuis 2021, elle forme des médecins généralistes à devenir maîtres de stages universitaires -treize à ce jour sur le territoire- habilités à recevoir des internes et, à terme, des médecins juniors.

À partir de novembre 2026, ces médecins juniors seront déployés sur les territoires. Le Grand Villeneuvois anticipe leur arrivée et se positionne pour en accueillir le plus possible, sur les 31 affectés au département.

Or, au-delà des cabinets médicaux pour exercer, leur installation nécessite un hébergement sur place. Un projet d'internat est donc à l'étude, en lien étroit avec la CPTS Visiosanté47, dans une aile aujourd'hui inoccupée de l'Ehpad de Gajac. Il prévoit la création de 15 places, réparties en 13 chambres, pour un coût estimé à 416 408 euros. L'Agglomération du Grand Villeneuvois accompagnera financièrement le projet, avec une première contribution de 150 000 euros, appelée à être renouvelée lors des phases suivantes.

SOLIDARITÉ

UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR LES VILLENEUVOIS

SOCIAL La Ville de Villeneuve-sur-Lot propose aux Villeneuvois de souscrire une mutuelle communale, en partenariat avec Just Mutuelle. L'objectif : permettre à tous de se soigner grâce à une complémentaire santé à la tarification attractive.

Le constat est inquiétant : près de 28,3 % des habitants du département renonceraient à se soigner, freinés par le coût ou la complexité des contrats de santé. Un phénomène qui touche des familles monoparentales, des jeunes actifs, des retraités... Face à cette réalité, les élus ont engagé l'hiver dernier une démarche inédite sur le territoire : mettre à disposition une offre mutualiste avantageuse et négociée pour prendre soin de sa santé et de son budget.

Après un appel à partenariat, trois propositions ont été étudiées et c'est l'offre de Mutuelle Just qui a été retenue.

» Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes résidant à Villeneuve-sur-Lot, sans condition d'âge, d'état de santé, ni de condition physique.
- Les personnes travaillant pour un employeur dont le siège social est situé sur le territoire communal.
- Les personnes étudiant dans les établissements d'enseignement supérieur situés à Villeneuve-sur-Lot.

Les bénéficiaires doivent pouvoir fournir un justificatif à l'organisme.

» Quels sont les avantages ?

- Pas de questionnaire médical donc pas de tarifs plus élevés selon les pathologies des adhérents
- Obligation du 100 % santé = 100 % de prise en charge sur le dentaire, l'audio, l'optique
- Grande lisibilité (pas de petites lignes)
- 5 contrats avec un niveau de garantie différent, du contrat responsable aux formules renforcées pour l'optique, le dentaire, l'hospitalisation, l'audiologie ou les médecines douces, selon ses besoins et son budget
- Reste à charge (ticket modérateur) remboursé à 100 %

La dernière réunion d'information grand public est prévue le lundi 2 mars de 14 h à 16 h, à la Maison de la vie associative, 54 rue de Coquard.



Villeneuve-sur-Lot est partenaire de la Mutuelle Just !

Profitez des avantages d'une mutuelle solidaire, sans aucun critère d'adhésion ni questionnaire médical.

Plus de renseignements sur just.fr ou au
0 809 546 000 Service gratuit + prix appel

JUST MUTUELLE



Rencontrez un conseiller de Just pour vous informer, sur rendez-vous, les jeudis et vendredis : selon les dates à la mairie, au centre culturel ou à l'Atelier des habitants, 25 rue de Paris.

Prise de rendez-vous :

- **en ligne** sur le site just.fr,
- **ou par téléphone au 0 809 546 000** (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30.

À noter : la Ville intervient en tant que facilitatrice, sans engagement financier de sa part, hormis la mise à disposition ponctuelle d'un local pour assurer les permanences.

Retrouvez les jours et heures de permanence sur : www.villeneuve-sur-lot.fr

RÉINVENTER LA NATURE EN VILLE

POUR LE BIEN-ÊTRE DES VILLENEUVOIS

Fin 2025, deux projets de végétalisation d'espaces en ville se sont concrétisés à Villeneuve-sur-Lot : la plantation d'une forêt urbaine et d'un verger dans le parc François-Mitterrand, et la plantation d'arbres le long de la piste cyclable avenue de Fumel.

Portés par la Ville et l'Agglomération du Grand Villeneuvois, ces projets de plantations répondent à plusieurs objectifs : augmenter la canopée urbaine, créer des îlots de fraîcheur, capter du carbone, favoriser la biodiversité et donc améliorer le cadre de vie des Villeneuvois.

Plantée à proximité de la MVA dans le parc François-Mitterrand, la forêt urbaine est constituée d'une trentaine d'arbres d'espèces endémiques (chênes pubescents, chênes verts, cormiers, érables champêtres, érables planes, frênes communs, merisiers, sorbiers des oiseleurs, tilleuls à petites feuilles). À terme, elle s'étendra sur une surface de 1 800 m², offrant un bel espace ombragé dans le quartier. Toujours dans le parc urbain, à proximité de l'aire de jeux pour enfants, c'est un petit verger d'une dizaine d'arbres (pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, néfliers, cognassiers) qui a été créé. La cueillette sera autorisée. Les Villeneuvois pourront ainsi se régaler gratuitement des fruits produits tout près de chez eux.

Avenue de Fumel, le long de la piste cyclable, 24 arbres à grand développement adaptés au changement climatique ont été plantés : tilleuls à grandes feuilles, érables sycomores et micocouliers de Provence. Ils participeront à l'embellissement de l'entrée de ville et de la zone commerciale tout en apportant de l'ombre aux cyclistes. Le coût total de ces réalisations s'élève à 32 000 euros TTC, en partie financé par la Coopérative Carbone et l'entreprise Deurer Pet Car France pour contribution à l'absorption du dioxyde de carbone.



ABC DU GRAND VILLENEUVOIS

PLUS DE 2000 ESPÈCES RECENSÉES !

ABC pour Atlas de la Biodiversité. C'est en 2024, après le succès de celui de Villeneuve-sur-Lot, que l'Agglomération du Grand Villeneuvois s'est engagée pour trois ans dans la réalisation d'un ABC à l'échelle intercommunale, aux côtés du CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot.

Objectif ? Mieux connaître le patrimoine naturel du territoire afin de le préserver et de le valoriser. Comment ? En mobilisant l'ensemble des acteurs locaux (habitants, associations, structures jeunesse, élus, agriculteurs, entreprises...). Depuis le lancement du projet, 1 083 espèces animales et 1 040 espèces végétales ont été recensées en Grand-Villeneuvois. Ces observations ont été récoltées lors des inventaires menés par le CPIE 47 mais aussi grâce à la participation de plus de 150 contributeurs.

L'ABC s'intéresse à toutes les espèces, qu'elles soient communes ou remarquables - rouge-gorge, salamandre, chevreuil, orchidée - chaque observation compte !

Véritable levier de sensibilisation pour agir en faveur de la biodiversité, l'ABC s'appuie sur une mobilisation

active des habitants. Près d'une soixantaine de foyers ont accepté d'accueillir des inventaires naturalistes à domicile (reptiles, chauves-souris, papillons, bousiers...). Avec les écoles, les enfants sont également mis à contribution



en participant à des chantiers de plantation (130 arbres et arbustes plantés en 2025). Tout au long de l'année, des sorties nature, ateliers, conférences et événements festifs sont organisés pour permettre à tous de découvrir la biodiversité locale.

Pour rejoindre la communauté des observateurs et transmettre ses découvertes, rendez-vous sur www.abcvilleneuve.fr et sur l'application mobile ABC Villeneuve.

Plus d'informations en s'inscrivant à la newsletter de l'ABC sur www.abcvilleneuve.fr

ÉGLISE SAINTE-CATHERINE LE POINT SUR LE CHANTIER DE RESTAURATION

PATRIMOINE

RÉNOVATION Démarrée à l'été 2024, la restauration de l'édifice emblématique de la bastide se poursuit. Après la réfection de la toiture et des combles, achevée en mars 2025, la deuxième phase du chantier - traitement des façades et baies hautes de la nef - vient de s'achever. Le chantier continue désormais sur deux fronts : en extérieur avec la réfection de la sacristie et du chevet, et en intérieur avec l'installation du chauffage.

Après neuf mois de travaux, les façades et les baies hautes de la nef ont retrouvé tout leur éclat. En partie abîmées par le ruissellement des eaux provenant des toitures et, par endroit, couvertes de mousses et d'algues, les façades ont été nettoyées et rejointées, tandis que les 18 verrières hautes ont été entièrement restaurées par le maître verrier de l'Atelier Saint-Clair en Aveyron. Des grilles de protection et des dispositifs anti-pigeon ont été installés pour les protéger des volatiles et des actes de vandalisme. En extérieur, c'est maintenant au tour des façades, des toitures et des verrières de la sacristie et du chevet d'être rénovées. Elles bénéficieront du même traitement que les éléments hauts de la nef. Les échafaudages sont installés, côté rue Ozanam.

Dans le même temps, en intérieur, l'installation du chauffage se prépare : commande des matériaux et appareillages, passage des réseaux dans le sol, plâtrerie. Les travaux d'électricité, de menuiserie et la pose des panneaux chauffants dans la nef se dérouleront au cours du printemps et devraient se terminer en mai.

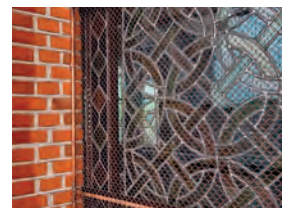
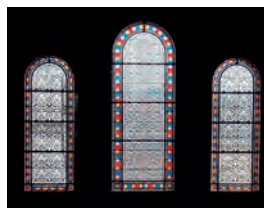
Pour rappel, cette campagne de restauration est indispensable à la survie de l'église qui a subi les ravages du temps, notamment à cause de graves infiltrations d'eau. Les travaux ont donc pour objectif premier la mise hors d'eau du bâtiment, mais également sa mise aux normes ERP (établissement recevant du public), afin d'offrir des conditions de sécurité optimales.

» Participez à la restauration de Sainte-Catherine !

Lancée fin 2024 avec la Fondation du patrimoine, la campagne de dons a pour objectif de collecter 100 000 euros en 3 ans. 37 631 euros de dons ont déjà été enregistrés via la collecte en ligne (7 631 euros) et le mécénat d'entreprises (30 000 euros). Les dons peuvent être faits par des particuliers, des entreprises et des associations :

- en ligne sur : <https://www.fondation-patrimoine.org/100723>
- par chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - l'église Sainte-Catherine à Villeneuve-sur-Lot » à envoyer à Fondation du patrimoine Aquitaine - 66, rue de l'Abbé de l'Épée - 33000 Bordeaux, accompagné du bulletin téléchargeable sur le site internet de la mairie.

Les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt pouvant s'élever à 75 % du montant du don.



COVOITURAGE

VOTRE KAROS EST ARRIVÉ

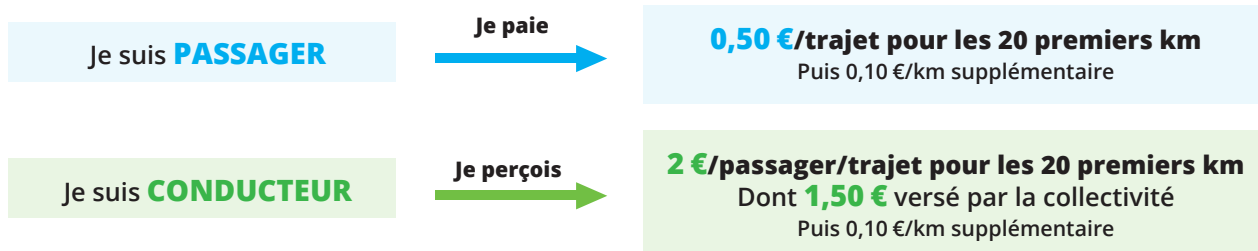
Quatre intercommunalités s'unissent pour encourager les habitants à partager leur voiture pour les trajets du quotidien, à l'échelle du territoire Lot et Bastides. L'appli, gratuite, est déjà disponible.

«Covoit' Lot et Bastides», c'est le nom du nouveau service public de covoiturage qui entre en service sur notre territoire et bien au-delà. Car covoiturer, c'est agir collectivement. Et c'est bien ce qui a motivé les agglomérations du Grand Villeneuvois, de Fumel Vallée du Lot, de Lot-et-Tolzac et de Bastides en Haut-Agenais Périgord pour créer une plateforme de covoiturage commune. L'idée est de faciliter les déplacements domicile-travail sur cette grande zone en mettant en relation conducteurs et passagers.

Comment ça marche ?

Très simplement. L'opérateur Karos propose une application facile à utiliser. Il suffit de la télécharger gratuitement, de créer un compte et d'indiquer ses trajets : l'algorithme se charge de trouver des «co-voitureurs» autour de chez soi.

L'inscription est gratuite, le paiement sécurisé et les collectivités subventionnent en partie le service pendant un an pour encourager son lancement.



Le dispositif est ouvert à tous, particuliers et entreprises. En plus d'être intéressant financièrement, Karos peut être un vrai plus pour ceux qui résident en zone rurale, pour bouger ou accéder à l'emploi, ou, tout simplement, le plaisir de partager un trajet.
 Renseignements : Maison de la mobilité, 05 53 70 53 83.

➤ À noter : la participation de la collectivité est conditionnée au fait que le trajet n'entre pas en concurrence avec l'offre de transport en commun (bus Élios et transports régionaux).

CIRCULATIONS DOUCES

UNE NOUVELLE LIAISON CENTRE-VILLE / VOIE VERTE

Le maillage des voies douces s'enrichit d'un nouveau tronçon pour relier deux pistes, entre le centre-ville et le parc urbain.

Le plan vélo se poursuit avec la création en cours d'un nouveau tronçon reliant deux pistes existantes : celle du boulevard Danton et la voie verte du parc François-Mitterrand. Depuis le rond-point du Campus, ce chaînon manquant longera le boulevard Voltaire, passera devant l'École d'art pour gagner l'avenue Ernest-Lafont.

Cette liaison sécurisée facilitera, via la voie verte du parc urbain, l'accès aux lycées et au complexe sportif de l'avenue d'Agen.

La chaussée de ce côté-là sera par ailleurs redessinée et recentrée au bénéfice de la sécurité et de l'embellissement du cadre urbain. Un quai de bus sera également créé, le trottoir refait et les arbres malades remplacés et éloignés des façades. Fin du chantier dans le courant du printemps.



À VOS AGENDAS : TROIS ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

ANIMATIONS Le printemps s'annonce particulièrement animé à Villeneuve-sur-Lot, avec des événements qui mettront à l'honneur le cyclisme, l'agriculture et la natation artistique. Trois rendez-vous majeurs sont à inscrire dès maintenant dans vos agendas, chacun offrant l'occasion de vivre des expériences variées, de partager des moments conviviaux et de découvrir le savoir-faire local.

» Défi 47 : la plus grande cyclosportive du Lot-et-Garonne



La 3^e édition de Défi 47, la plus grande cyclosportive du Lot-et-Garonne, se déroulera à Villeneuve-sur-Lot, le dimanche 12 avril 2026, au complexe sportif de la Myre-Mory. Cet événement sportif rassemble chaque année des cyclistes passionnés venus de toute la région et au-delà. Quatre parcours sont proposés pour tous les niveaux : 30 km, 47 km, 80 km et 130 km, avec 80 % de routes nouvelles pour cette édition. Défi 47 est l'occasion idéale de découvrir la beauté des paysages locaux tout en relevant un challenge sportif. Les inscriptions sont obligatoires : <https://defi47.fr>

Un parcours accessible aux familles sera proposé : 30 km ! Encadrée par le service des sports de la Ville, cette balade familiale permettra de découvrir le Grand Villeneuvois, en toute sécurité, à un rythme convivial, et constitue une belle occasion de partager une sortie sportive entre parents et enfants.



» Feria Agricole & Gourmande : l'événement agricole incontournable !

Le parc des expositions accueillera la 4^e édition de la Feria Agricole & Gourmande, les 10, 11, 12 avril 2026, un événement très attendu par le public et les professionnels du secteur agricole. Pendant trois jours, les visiteurs pourront découvrir des animaux, participer à des animations et profiter de soirées festives, tout en valorisant les produits et savoir-faire du terroir lot-et-Garonnais. La Feria constitue un véritable moment de rencontre entre producteurs, artisans et habitants, dans un esprit de partage et de convivialité. Cette année, l'invité d'honneur sera l'Aveyron et différentes spécialités seront à découvrir.



» Compétition de natation artistique au centre aquatique de Malbentre

Pour la première fois, le Cercle des Nageurs Villeneuvois organisera au Centre Aquatique de Malbentre, les championnats de France N2 Juniors de Natation Artistique les 7 et 8 mars 2026. Cet événement national rassemblera près de 200 jeunes nageuses et nageurs, accompagnés de nombreux spectateurs. Les championnats offriront un spectacle impressionnant mêlant technique, précision et grâce artistique, et permettront de mettre en lumière le dynamisme et le savoir-faire sportif de notre ville.

REDEVANCE INCITATIVE

2026, L'ANNÉE TEST

PROPRETÉ En Grand Villeneuvois, sa mise en place se prépare depuis plusieurs années : la Redevance incitative, nouveau mode réglementaire de facturation de la gestion des déchets, est entrée dans sa phase test le 1^{er} janvier dernier. Une année de rodage est prévue avant son déploiement effectif, en remplacement de l'actuelle TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), en 2027.

Ce qui change

Les dépôts et levées d'ordures ménagères sont comptabilisés depuis le 1^{er} janvier. Chaque fois qu'un usager utilise son badge pour ouvrir une borne de collecte des ordures ménagères ou sort son bac individuel, préalablement pucé, le dépôt ou la levée est enregistrée. Attention, les bacs individuels non pucés ne sont plus relevés.

Par ailleurs, au cours de l'année, les élus de l'Agglomération s'accorderont sur les tarifs de la Redevance incitative. Cette redevance sera constituée d'une part fixe (la même pour tous les foyers) et d'une part variable qui dépendra du volume de déchets produits par le foyer.

Ainsi, en fin d'année, chacun connaîtra sa production d'ordures ménagères et recevra une facture Redevance incitative « à blanc » (uniquement informative, elle ne sera pas à payer) dont le montant sera défini par le volume de déchets produits.

Ce qui ne change pas

En 2026, les Villeneuvois ne paieront donc pas encore la Redevance Incitative mais continueront à payer la TEOM, avec leurs impôts fonciers s'ils sont propriétaires, ou avec leurs charges s'ils sont locataires.

Les bornes de tri - emballages, verre, papier, biodéchets - restent en accès libre (pas de badge et autant de dépôts autorisés que nécessaires). Pour les foyers bénéficiant de la collecte des sacs jaunes en porte à porte, les levées ne sont pas comptées.

Pour les particuliers, l'accès aux quatre déchetteries du territoire reste gratuit, sans limite d'entrées, de même que le service de ramassage des encombrants à domicile (0801 902 182).

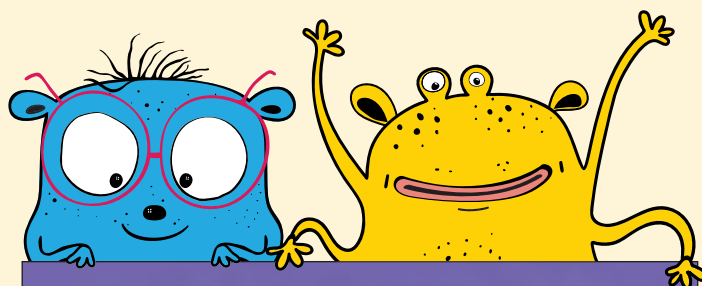
Rappel : qu'est-ce que la Redevance incitative (RI) ?

En 2027, la RI remplacera la TEOM. Plus équitable, elle sera calculée en fonction du volume de déchets produits, et non plus en fonction de la surface fiscale du logement. Elle permettra de financer l'ensemble des coûts liés à la gestion des déchets du territoire : collecte et traitement, fonctionnement du service et TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes, payée à l'État par tonne de déchets enfouis).

Ses objectifs : répondre aux enjeux de développement durable en encourageant le tri sélectif pour réduire la quantité de déchets enfouis, maîtriser les coûts pour la collectivité et donc pour les usagers.

Badges, puces et changement de situation

Les personnes dont le bac individuel n'est toujours pas pucé, celles qui n'ont pas encore récupéré leur badge, et celles déjà enregistrées mais qui déménagent ou dont la composition du foyer change, sont invitées à contacter le service Redevance Incitative de l'Agglomération du Grand Villeneuvois au 05 53 49 22 52 (choix 1, puis 1).



Avec la Redevance Incitative,
une facture plus claire,
plus simple, plus équitable !

Pour les ordures ménagères

Un contrat
d'abonnement
fixe pour la
collecte des
déchets.



Une part
variable pour
les ramassages
supplémentaires
de vos ordures
ménagères.

2026 : année test = première facture à blanc



Flashez ce QR code pour accéder au guide
explicatif de la Redevance Incitative du
Grand Villeneuvois

Renseignements : 05 53 49 22 52
Choix n°1 (service redevance incitative)



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Remettons les pendules à l'heure !

La critique est utile lorsqu'elle est constructive. Mais quand elle devient dénigrement sans fondement et fausses allégations, elle doit être corrigée.

Notre ville est un matériau vivant. Elle évolue, elle accueille de nouveaux habitants (7% de plus pour Villeneuve au dernier recensement), et pour garantir son avenir et celui de ses habitants, elle doit innover et investir pour gagner en attractivité. C'est une évidence qu'il n'est pas inutile de rappeler surtout lorsque l'on parle de LA ville-centre d'une agglomération de près de 50 000 habitants et d'un bassin de vie de 100 000 habitants pour la vallée du Lot. Donc, NON, nous n'avons pas opté pour la politique du bas de laine et de l'inertie ! Donc, OUI, nous avons fait le choix d'investir pour rafraîchir notre bastide (elle en avait un sérieux besoin !), réhabiliter notre patrimoine, nos équipements, aménager l'espace public, animer le centre-ville. Et cela sans augmenter les taux d'imposition de la commune, en respectant les ratios de pilotage (maintien du taux d'épargne, capacité d'investissement, stabilité de la capacité de désendettement). Le résultat est factuel et incontestable. Il permet de développer la dynamique engagée. Qui dit mieux ?

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Une année capitale pour Villeneuve

Depuis 2020, Villeneuve en Commun défend une politique municipale utile, respectueuse de votre confiance et tournée vers l'avenir. Plusieurs de nos propositions ont été reprises par la municipalité, mais souvent sans aller jusqu'au bout : permis de végétaliser, formations supérieures, conseils de quartiers, extinction des lumières la nuit en dehors du centre-ville... Des avancées obtenues plus par calcul électoral que par conviction de la municipalité, mais qui restent le fruit de notre engagement constant.

Pour le mandat à venir, nous avons choisi, avec Ensemble pour Villeneuve, de nous unir au sein de la liste « Villeneuve, C'est Vous ! », seule liste porteuse des valeurs de gauche et d'écologie. Notre programme met en avant le pouvoir d'achat des familles, la jeunesse, la culture, le dynamisme associatif et sportif, l'attractivité économique et la réussite éducative.

Nous voulons aussi une ville plus solidaire, qui prend soin de tous ses habitants, en particulier de nos aînés, avec une vie sociale de qualité et des mobilités douces accessibles à tous. Les 15 et 22 mars prochains, vous aurez le pouvoir de choisir une nouvelle politique pour Villeneuve. Ensemble, changeons d'avenir !

Villeneuve en commun

Un mandat financièrement désastreux !

Chers concitoyens, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui va décider de l'avenir de notre ville.

Une fin de mandat est l'occasion de faire un bilan des projets et des finances, et dans notre cas elles plongent dans le rouge vif. Au cours de celui-ci nos maires ont augmenté la dette de 36% faisant de notre ville moyenne la plus endettée du département avec 1353€ par habitant (Agen 1077€/H et Marmande 959€/H) avec une chute des fonds propres de 12%, pour ne réaliser que quelques projets sans portée majeure.

Cela n'est pas sans conséquences car, comme pour vous, les banques scrutent la gestion des finances publiques avant d'accorder des prêts souvent nécessaires pour réaliser des investissements et pour Villeneuve-sur-Lot c'est loin d'être engageant. Il ne restera du mandat 2020-2026 qu'un boulevard et des animations dispendieuses au détriment d'une saine et efficace gestion des deniers publics.

Ce sera l'un des enjeux du prochain mandat : faire de Villeneuve-sur-Lot une ville qui prend soin de ses habitants tout en assainissant les finances, et c'est ce que ferons si vous accordez votre confiance à la liste d'union de la gauche Villeneuve C'Vous.

Ensemble pour Villeneuve

Villeneuve-sur-Lot, une gestion en « bon père de famille », vraiment ?

Le budget primitif 2026 de Villeneuve-sur-Lot révèle une situation financière préoccupante, malgré un discours axé sur l'investissement. Les 10,6 M€ annoncés reposent majoritairement sur l'emprunt : l'épargne nette atteint seulement 959 k€, soit 14 % des investissements, tandis l'emprunt de 5,85 M€ sont financés par de nouveaux crédits. La dette devient ainsi le principal moteur de l'action municipale.

Les dépenses de fonctionnement restent rigides, avec des charges de personnel représentant près de 59 % du budget, sans effort d'anticipation depuis 2021. La pression fiscale est déjà à son maximum dans le Lot-et-Garonne et, via l'inflation des bases, les contribuables supporteront 500 k€ supplémentaires.

Parallèlement, les intérêts de la dette approchent 1 M€ en 2026 et l'encours dépasse 33 M€, pesant lourdement sur l'avenir. Cette trajectoire mêlant endettement croissant, fiscalité élevée et autofinancement en recul fait peser un risque réel sur la santé financière de la ville. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les faits sont les faits, et les chiffres sont têtus mais réalistes. Bonne année 2026.

Freddy Gueudin

Illusions et paraître : le vrai bilan

Guillaume Lepers revient sur la scène municipale après quatre ans à la tête de la commune et un mandat national. Son action a souvent privilégié le paraître et la mise en scène lors des événements publics, au détriment d'une gestion rigoureuse, laissant un bilan qui inquiète.

Le personnel municipal, pourtant mobilisé, subit une réduction drastique des effectifs, une surcharge de travail et une précarisation croissante. Les missions sont de plus en plus externalisées et les perspectives de carrière limitées, entraînant fatigue, démotivation et sentiment d'injustice.

La ville reste fortement endettée, la taxe foncière parmi les plus élevées du Lot-et-Garonne et plusieurs infrastructures — écoles, théâtre, parc des expositions — sont encore dans un état préoccupant. Villeneuve-sur-Lot n'a pas besoin d'un comité des fêtes permanent, mais d'une gestion sérieuse, responsable et respectueuse des agents et des habitants.

Son slogan « Continuons ensemble » mérite d'être interrogé : peut-on vraiment continuer ainsi ?

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2026, pour vous et pour notre ville.

Estelle Henault-Blinau

Le groupe « Allez Villeneuve ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

FÉVRIER

Jusqu'au 22 février

Fête foraine

Boulevard de la République

6 février

Rencontre avec Sophie Nahum

Autour de son documentaire

Les Derniers d'Auschwitz

Centre culturel à 20h

20 février

Inauguration de 10 voies, square, place et jardin

aux noms de résistants fusillés

à Eysses en 1944

Parvis du musée archéologique,

rue Victor Michaut à 17h

21 février

Les Français chantent aux Français

Spectacle musical dans le cadre

des Saisons de la mémoire

Centre culturel à 20h30

22 février

82^e cérémonie de l'insurrection des résistants emprisonnés à Eysses

Mur des fusillés de la prison d'Eysses

à 10h30

23 et 24 février

Moustache Academy 2

Le bureau des vacances

Théâtre Roger-Louret à 18h30

26 au 28 février à 20h

1^{er} mars à 17h

Un succès fou (comédie)

Théâtre Georges-Leygues

MARS

4 et 6 mars

L'épouvantail

Adaptation inédite en une seule pièce

de trois comédies de Tchekhov

Théâtre Roger-Louret à 20h

5 mars

Woman, de Anastasia Mikova et Yann Arthus Bertrand

dans le cadre de La Villeneuveoise

Séance gratuite au cinéma

Grand Ecran à 20h

7 mars

Belles !

Inauguration de l'expo photo

du Cercle photo

Dans le cadre de La Villeneuveoise

Parc Clément Frison Roche à 11h30

7 et 8 mars

Natation artistique : championnats de France N2 juniors

Centre aquatique de Malbentre

7 et 8 mars

Salon de l'habitat

Parc des expositions

10 mars

Carmen & le boléro

par les étoiles du Grand Ballet

de Kiev

Théâtre Georges-Leygues à 20h

11 mars

Kiboko

Spectacle de marionnettes

Centre culturel à 15h30 et 16h30

12 mars

Elena Nagapetyan

Ça valait le coup

Stand up – One woman show explosif !

Théâtre Georges-Leygues à 20h

15 mars

Elections municipales : premier tour

20 mars

Christelle Chollet - 20 ans déjà

Music-hall et humour - One woman show musical

Théâtre Georges-Leygues à 20h

21 mars

Quatuor Isar

Théâtre Georges-Leygues à 20h

22 mars

Elections municipales : second tour

25 mars

Les Téméraires, comédie historique

Théâtre Georges-Leygues à 20h

27 mars

Zélie la pirate, comédie musicale

Théâtre Georges-Leygues à 18h30

31 mars

12 hommes en colère

Meilleure pièce aux Globes de Cristal 2018

Théâtre Georges-Leygues à 20h

AVRIL

10 au 12 avril

Feria agricole et gourmande

Parc des expositions

12 avril

Défi 47, grande cyclosportive

Inscriptions sur <https://defi47.fr>

Complexe sportif de la Myre-Mory

Festival du rire

du 23 au 27 juin 2026

Pensez à réserver vos places dès maintenant !

- Maréva Ronzier « 360 degrés » le 23 juin
- Hugo Pêcheur « Clochette » le 24 juin
- Erick Baert « The Voice Performer » le 25 juin
- Romain Doduik le 26 juin
- Caroline Vigneaux « In Vigneaux Veritas » le 27 juin

Billetterie au Théâtre Georges-Leygues ou sur le site de la Ville.

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux. Rejoignez-nous sur :

 www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

 [mairie.villeneuveurlot](https://www.facebook.com/mairie.villeneuveurlot)

 [@villeneuveurlot](https://twitter.com/villeneuveurlot)

 [villeneuveurlot](https://www.instagram.com/villeneuveurlot)

 Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour

accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

• **Directeur de publication :**

Gérard Régnier

• **Réalisation :** Direction de la communication, 05 53 41 53 37

• **Impression :** Pub Echo, 05 53 70 95 95

• **Tirage :** 14 000 exemplaires

• **Distribution :** La Poste

• **ISSN** 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.



IMPRIM'VERT®

